
La *transitologie* à l'épreuve du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Michel Camau*

Les analystes des *transitions* et *consolidations* démocratiques passent pour de grands voyageurs. Globe-trotters par vocation, ils franchissent allégrement les frontières géopolitiques et académiques sans solliciter de visa auprès des spécialistes des aires parcourues. Voyageurs pressés, munis pour tout viatique d'une théorie portable de la *démocratisation*, livrable clés en mains ? Certains de leurs contempteurs le murmurent, apparemment lassés de croiser dans les aéroports la « jet-set des transitions » entre deux survols d'une région ou d'une culture ¹.

Le brocard témoigne à sa manière de la *success story* d'un paradigme forgé au rythme des gonflements de la *troisième vague de démocratie* qui, après avoir immergé la péninsule ibérique, a déferlé sur l'Amérique latine et atteint l'Europe centrale et orientale ². La *transitologie*, inspirée de travaux précurseurs des années soixante-dix, a trouvé son manifeste en 1986, avec le désormais classique *Transitions from Authoritarian Rule* ³. Pour ses éditeurs, Guillermo O'Donnell, Philippe C. Schmitter et Laurence Whitehead, plutôt que de voyage s'agissait-il, en la circonstance, d'un chemin de Damas. Confrontés aux changements intervenus en Europe méridionale et en Amérique latine, ils renonçaient à centrer l'analyse sur les structures pour mettre l'accent sur les jeux d'acteurs dans des situations d'incertitude et sur les séquences de ces interactions stratégiques. Désormais, l'explication passait par la prise en compte d'un double espace : l'espace temporel entre l'ébranlement ou le collapsus d'un régime autoritaire et l'avènement d'un nouveau régime, la *transition* ; l'espace politique de contraintes et de ressources en fonction duquel les différents protagonistes opèrent des choix tendant à la formation de nouvelles coalitions.

* Professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence.

1. Sur la « jet-set des transitions » Santiso (1996).

2. Samuel P. Huntington (1991), texte repris de Huntington (1996).

3. O'Donnell Guillermo, Philippe C. Schmitter and Laurence Whitehead (1986). Les travaux précurseurs qui figurent au panthéon de la transitologie sont notamment ceux de Rustow (1970) et de Juan J. Linz (1978). Sur « la transitologie et ses antécédents », voir Guy Hermet (2000).

Dans cette perspective, étayée et approfondie par d'autres travaux et « voyages »⁴ la *démocratisation* apparaît comme un seuil critique concrétisé par la négociation ou à la renégociation de *pactes*, de formules de compromis, instaurant de nouvelles règles du jeu politique. Mais elle ne constitue qu'une issue possible, parmi d'autres, d'un processus contradictoire et réversible. La *transitologie* s'inscrit ainsi dans le sillage de la théorie du choix rationnel, pour promouvoir une approche pragmatique et procédurale de la *démocratisation*. Elle prend ses distances avec le postulat du *leadership* éclairé, animé par un projet démocratique, dont Samuel P. Huntington s'était fait l'écho à travers l'axiome *le développement économique rend la démocratie possible, le leadership politique la rend effective*⁵. En effet, elle ne préjuge pas des convictions ou options démocratiques des protagonistes de la *transition*. Elle prend les acteurs pour ce qu'ils sont – des individus et des groupes engagés dans la sauvegarde ou la conquête de positions, au moindre risque, dans un contexte mouvant et incertain – et non pour ce qu'ils devraient être – des démocrates convaincus des nécessités et des bienfaits du pluralisme.

Bien plus, elle rompt avec la problématique des *préconditions* ou *pré-requis* institutionnels, sociaux et culturels de la démocratie, illustrée notamment par Seymour M. Lipset⁶. Elle introduit une distinction capitale entre les séquences de la *transition* et le temps long de la démocratie. Ce faisant, elle inverse la relation entre l'issue démocratique et les soubassements de la démocratie. La *transition* n'est pas accomplissement mais catalyseur d'une dynamique sociale, caractérisée notamment par « une résurrection de la société civile ». C'est dans le mouvement heurté et réversible enclenché lors du seuil critique de la *démocratisation* que se jouent, par la suite, la *consolidation* et, avec elle, l'inscription institutionnelle, sociale et culturelle de la démocratie.

Quand bien même le terme ne séduirait que « les naïfs » (Hermet 2000 : 338), la *transitologie* ne manque donc pas d'attraits qui appellent des mises à l'épreuve dans des environnements différents de ceux de son élaboration. Sous cet angle, loin d'indisposer, sa propension à voyager devrait rencontrer l'approbation, notamment dans les régions que la *troisième vague de démocratie* n'a pas (pas encore ?) atteinte. À cet égard, force est d'observer que le Moyen-Orient et le Maghreb ne figurent pas parmi les destinations les plus courues par les *transitologues*. À croire que le *Monde arabe et musulman* offrirait peu de débouchés à la supposée « industrie des études sur les transitions démocratiques » (Cohen, 1995). Dans cette hypothèse qui incriminer ? Un contexte régional foncièrement inhospitalier à la *démocratisation* ou une théorie ne supportant pas le voyage en « Orient » ?

On saura gré à Philippe C. Schmitter, l'une des figures marquantes de la *transitologie* – et, pour une large part, l'auteur de son ironique dénomination – d'avoir relevé le défi en faisant escale au Moyen-Orient – Afrique du Nord⁷.

4. On consultera à cet effet l'article précité de Hermet (2000). Une mention particulière semble devoir être faite de Przeworski (1991).

5. « Economic development makes democracy possible ; political leadership makes it real » (Huntington, 1996 : 184).

6. Lipset (1959), Lipset, Seong, Torres (1993).

7. L'œuvre de Philippe C. Schmitter dépasse largement la seule *transitologie*. Mentionnons entre autres : Schmitter (1971 et 1979). Ph. C. Schmitter aime à rappeler qu'au début des années soixante il a suivi le cours de sociologie politique de Lipset (1992)).

Lors d'une table-ronde organisée en 1995 à l'Institut d'Études Politiques de Paris, il a confronté les acquis et enseignements des recherches sur les transitions et consolidations démocratiques en Amérique latine et en Europe aux caractéristiques et tendances observables dans le *Monde arabe et musulman*. De ses carnets de voyage, l'*Annuaire* publie la version en langue française. Malgré le décalage chronologique, le texte conserve, pour l'essentiel, son actualité et son acuité. Qu'il soit permis de saluer cette heureuse initiative au service d'une migration contrôlée des concepts et du comparatisme.

Philippe C. Schmitter souligne d'autant plus les risques encourus à vouloir accoster sur l'une des principales « îles » non submergées par la vague de *démocratisation* et la vogue de la *transitologie*, qu'il est, à vrai dire, pleinement assuré de les maîtriser. Il fait mine de s'inquiéter sur les conditions de sécurité du voyage pour mieux signifier son arrivée à bon port. Il prend soin de ne point se déplacer sans consulter quelques guides de voyage, dont notamment deux ouvrages collectifs représentatifs, à l'époque, de l'état de la réflexion des spécialistes de la région sur la démocratisation : *Démocraties sans démocrates et Civil Society in the Middle East* édités respectivement par Ghassan Salamé et Augustus R. Norton⁸. Mais, pour s'orienter, il se munit surtout de sa propre boussole, dont il rappelle au lecteur les modalités d'utilisation en douze « leçons ».

La visite des lieux débouche sur le constat sans surprise des limites des processus transitionnels. Exception faite de la Turquie, les situations observables témoignent, suivant les cas, de régressions autoritaires ou de *transitions par imposition* : les régimes sont eux-mêmes à l'origine de changements dont ils maîtrisent l'ampleur et la portée, de telle manière que la phase initiale de la transition, la *libéralisation*, peut s'avérer le moyen de faire obstacle à la *démocratisation*. Il en irait ainsi, entre autres, de l'Égypte, de la Tunisie et du Maroc.

Le commentaire s'emploie à élucider dans une perspective comparative les limites observées. Ses considérations sur la dépendance des sociétés à l'égard des appareils d'État et sur le rôle des acteurs extérieurs ne sont pas dépourvues de pertinence. Mais pour avancer dans l'explication, peut-être conviendrait-il de prendre en compte des données plus complexes, dont certaines, au demeurant, sont dûment évoquées dans quelques-unes des contributions de *Démocraties sans démocrates*.

La clientélisation des sociétés ne tient pas seulement au supposé caractère « rentier » des États⁹. Ses ressorts sont difficilement dissociables des modalités de déploiement des *'asabiyyat* modernes en vue du contrôle des appareils étatiques¹⁰. La timidité de conditionnalité politique de la coopération internationale ne peut être élucidée sans tenir compte de l'aval consenti

8. Salamé (1994), Ph. C. Schmitter ne pouvait disposer du commentaire de Vatin (1996), particulièrement éclairant sur les conditions d'un parcours au Moyen-Orient - Afrique du Nord. Norton (1995).

9. Sur le caractère « rentier » des États, Ph. C. Schmitter rejoint des considérations fréquemment émises à propos de la région mais qui, à elles seules, ne sauraient différencier et caractériser les cinq cas moyen-orientaux de *transition par imposition* qu'il évoque. Voir par exemple, Luciani (1987).

10. Voir à ce sujet Roy (1994).

à des modes de structuration du champ politique par exclusion ou neutralisation de l'un des principaux protagonistes, l'islamisme, dans ses diverses expressions politiques. Avec la montée en puissance/exclusion de l'islamisme et le déploiement des *'asabiyyat* modernes, phénomènes distincts mais susceptibles de recouvrements, les interactions de groupes s'opèrent suivant des logiques qui ne sont pas les plus propices à inciter les adversaires à accepter « de concourir sous des règles spécifiées » et à prouver « leur volonté de continuer à jouer le jeu de ces règles » même en cas de défaite.

Ph. C. Schmitter n'en conclut pas moins son périple en tenant la *transitologie* pour saine et sauve : non seulement elle a bien supporté le voyage mais encore elle pourra, le moment venu, rendre compte de processus de transition témoignant de quelque consistance.

De fait, la *transitologie*, sinon la *démocratisation*, semble s'acclimater dans la région si l'on en juge d'après la bibliographie la plus récente. Ainsi, par exemple, Bahgat Korany, Rex Brynen et Paul Noble ont édité en 1998 un ouvrage au titre particulièrement significatif, *Political Liberalization et Democratization in the Arab World*. Dans leur conclusion, ils emboîtent le pas des *transitologues*. Le Monde arabe se caractériserait au mieux par l'émergence d'une *ta'addudiyya* sans *dimuqratiyya*, un pluralisme contrôlé des partis sans participation ni responsabilité politiques. Resterait à déterminer la portée de la *ta'addudiyya* : étape à mi-chemin de la *dimuqratiyya* ou substitut de celle-ci ? (Korany, Brynen et Noble 1998). La notion de *transition par imposition* dispose désormais de sa traduction en arabe.

De la même veine, on mentionnera également *Legislative politics in the Arab World: The Resurgence of Democratic Institutions*, publié en 1999. Abdo Baaklini, Guilain Denoeux et Robert Springborg y plaident pour une redécouverte des parlements comme arènes politiques décisives dans le développement des processus transitionnels (Baaklini, Denoeux, Springborg, 1999). Ils soutiennent que dans le Monde arabe la *transition* comporte trois étapes, suivant un scénario suggéré par les pratiques et le vocabulaire des acteurs eux-mêmes. Elle émergerait à partir de « pactes » (*al-mithbaq*), déclarations solennelles exprimant un projet de libéralisation politique concédée unilatéralement par les tenants du pouvoir. Une seconde phase serait celle du « dialogue national » (*al biwwar*), qui correspondrait à la négociation, entre le gouvernement et l'opposition, de nouvelles règles du jeu politique portant notamment sur les modalités concurrentielles des élections législatives et sur le rôle dévolu au Parlement. Une troisième séquence aurait pour enjeu l'affirmation de l'autorité du Parlement. Une fois ce stade franchi avec succès, la voie serait ouverte à l'avènement d'une démocratie viable (*sustainable democracy*). Les auteurs ne manquent pas de préciser qu'aucun pays arabe n'aurait encore accompli l'ensemble du parcours mais que le Liban serait d'ores et déjà engagé dans l'étape de l'affermissement du pouvoir parlementaire et que le Maroc, la Jordanie et le Koweït seraient en passe de l'aborder. Abstraction faite des appréciations sur la portée des différentes expériences parlementaires, on observera que le triptyque *al-mithbaq - al biwwar - affirmation du Parlement* reprend la double séquence *libéralisation - démocratisation* des *transitologues* en l'adaptant à la théorie officielle des régimes. Sa particularité tient à la modélisation d'une sorte de rallye dont personne n'a encore jamais franchi la ligne d'arrivée mais pour lequel paris et pronostics restent ouverts. C'est dire que pour

l'instant, aucun élément ne permet de tenir pour acquis, ici ou là, une sortie des situations de *transition par imposition* constatées par Ph. C. Schmitter.

Dès lors on ne peut éviter de s'interroger sur ces limites et leur imputation. L'hypothèse de formules négociées tendant à réguler une compétition politique aux résultats incertains et non définitifs ne souffre-t-elle pas d'un décalage au regard de configurations sociales dont les enjeux actuels portent sur les normes constitutives d'une société politique¹¹ ? Le hiatus est certes lié des particularités de contexte. Il n'en met pas moins en cause certains des présupposés d'une approche procédurale de la *démocratisation* axée sur les choix rationnels effectués par des acteurs préoccupés de la réduction de la marge d'incertitude de l'action politique.

La problématique de la transition *pacée* ou négociée est sous-tendue par une conception procédurale de la démocratie elle-même, réduisant la politique à « un processus rationnel de négociation » entre individus et groupes. Sans pour autant réhabiliter une conception substantielle de la démocratie, il importe de rappeler que celle-ci, comme tout mode de coexistence et de confrontation, relève d'une construction contingente de l'identité politique, d'accords « précontractuels » inscrits dans des « formes de vie »¹². La négociation de formules de régulation présuppose que les règles ainsi promues prennent sens par rapport à ces accords précontractuels ou régimes de justification. Les notions de *fondation* et de *constitution* avancées par Hannah Arendt pourraient à cet égard se révéler un détour réflexif fécond pour une science politique pragmatique.

Les limites des processus de *transition* au Moyen-Orient et en Afrique du Nord soulèvent ainsi une question de portée générale. La *transitologie* en se focalisant sur les recompositions d'un espace politique donné, caractérisé par un ensemble de contraintes et de ressources, n'interroge pas l'identité sous-jacente à celui-ci. Cette identité politique - et non point, à proprement parler, « nationale » - paraît aller de soi. La rationalité des acteurs semble de type instrumental (orientée exclusivement en finalité) dès lors que les uns et les autres ne mettent pas en cause la pertinence de cet espace. Pour autant, on ne saurait oublier qu'un espace politique, dans son principe même, est indissociable de valeurs partagées qui assignent un cadre à l'action. Ainsi, pour prendre un exemple européen, la transition tchèque a eu pour arrière-fond un espace politique unifié par la résorption de l'opposition entre les « récits » et images catholiques et protestants de la coexistence.¹³ En 1989, les Tchèques partageaient un même *idiome de la politique* fondé sur la dissociation des appartenances confessionnelles avec la trame du vivre-ensemble. En l'espèce, il ne s'agit point de *préconditions* de la démocratie mais de dimension symbolique de la politique. L'enjeu concerne directement la réduction de l'incertitude par la mise en place et le respect de procédures mais d'un tout autre type que de simples procédures électorales.

Expérience faite, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont tout à gagner des voyages de la *transitologie*, dont le principal mérite réside dans le double

11. Voir à ce sujet Leca (1994). Du même auteur : « Paradoxes de la démocratisation ou : l'Algérie au chevet de la science politique ».

12. Les citations renvoient à Mouffe (1994).

13. Voir Ducreux (1996)

mouvement qu'elle favorise ou provoque. Elle promeut une politologie comparative qui refuse le préalable des frontières culturelles, en faisant prévaloir une approche procédurale. Mais la dimension symbolique de la politique figure le point aveugle de sa louable entreprise de relativisation de la portée des matrices culturelles. Ses limites inciteraient, si nécessaire, à élargir le champ de l'approche procédurale aux *idiomes de la politique*, notion irréductible aux seuls index lexicaux. Cette sorte d'aller et retour contrôlé pourrait constituer la feuille de route des spécialistes de la région : prendre le relais des *transitologues* pour démystifier les « îles ».

Références bibliographiques

- BAAKLINI Abdo, Denoëux Guilain and Sprinborg Robert, 1999. *Legislative Politics in the Arab World. The Resurgence of democratic Institutions*, Boulder (Colorado), Lynne Rienner Publishers.
- COHEN James A., 1995. « Quelle démocratie ? Perspectives critiques sur les transitions démocratiques en Amérique latine », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 2, 2 septembre : 353-368.
- HERMET Guy, 2000. « Le charme trompeur des théories : un état des travaux », in Christophe Jaffrelot, dir. *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisations hors d'Occident*, Paris, Karthala.
- HUNTINGTON Samuel P., 1991. « Democracy's Third Wave », *Journal of Democracy*, vol. 2, 2, spring : 12-34.
- 1996. Texte reproduit in Bernard E. Brown & Roy C. Macridis, *Comparative Politics. Notes and Readings* (Eighth Edition), Orlando (Florida), Harcourt Brace & Company.
- KORANY Bahgat, Brynen Rex & Noble Paul, 1998. ed. *Political Liberalization & Democratization in the Arab World*, vol. 2, *Comparative Experiences*, Boulder (Colorado), Lynne Rienner Publishers : 267-278.
- LECA Jean, 1994. « La démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité et légitimité », in G. Salamé ed. *Démocraties sans démocrates*.
- LINZ Juan J. 1978. Éditeur avec Alfred Stepan de : *The Breakdown of Democratic Regimes*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University.
- LIPSET Seymour M., 1959. « Somme social requisities of Democracy : Economic Development and political legitimacy », *American Political Science Review*, 53 : 69-105.
- 1992. « Interest Systems and the Consolidation of democracies » in Gary Marks & Larry Diamond, ed. *Reexamining Democracy. Essays in Honor of Seymour Martin Lipset*, London, Sage publications : 156-181).
- 1993. « Somme social requisites of Democracy : Economic Development and political legitimacy », *American Political Science Review*, 53, 1959 : 69-105.
- LIPSET Seymour M., SEONG Kyoung-Ryung, TORRES John Charles, 1993. « Une analyse des prérequis sociaux de la démocratie », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 136 : 181-205.
- LUCIANI Giacomo, 1987. « Allocation versus production state : a theoretical framework », in Hazem Beblawi ed, *The Rentier State*, London, New York, Sydney, Croom Helm.
- MOUFFE Chantal, 1994. *Le Politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle*, Paris, La Découverte.
- NORTON Augustus R., 1995. ed. *Civil Society in the Middle East*, Leiden, E.J. Brill.

- O'DONNELL Guillermo, SCHMITTER Philippe C., and WHITEHEAD, 1986. Laurence ed. *Transitions from Authoritarian Rule. Prospects for democracy*, Baltimore and London, The John Hopkins University Press.
- PRZEWORSKI Adam, 1991. *Democracy and the market. Political and economic reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge University Press.
- ROY Olivier, 1994. « Clientélisme et groupes de solidarité : survivance ou recomposition », in G. Salamé ed. *Démocraties sans démocrates*, p. 397-411.
- RUSTOW Dankwart 1970, « Transitions to democracy : towards a dynamic model », *Comparative Politics*, vol. 2 : 337-363
- SALAMÉ Ghassan, 1994. ed. *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le Monde arabe et islamique*, Paris, Fayard.
- SANTISO Javier, 1996. « De la condition historique des transitologues en Amérique latine et en Europe Centrale et Orientale », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 3,1, avril 1996 : 41-68.
- SCHMITTER Ph. C. 1971. *Interest conflict and Political Change in Brazil*, Stanford University Press ; *Trends Toward Corporatist Intermediation*, London, Sage Publications, 1979 (édité avec G. Lembruch).
- VATIN Jean-Claude, 1996. « Démocraties sans démocrates ? Connaître le monde musulman : le parcours et les obstacles », *Revue Française de Science Politique*, vol. 46, 2, avril 1996 : 344-361.